

Assemblée générale des actionnaires de Renault : LE SHOW DU ROI CARLOS : PAS T'ETHIQUE !



Les administrateurs de RENAULT ont eu le nez fin en décalant l'AG des actionnaires au 15 juin 2017 pour des raisons de scrutin présidentiel.

Imaginons si l'AG s'était tenue un mois plus tôt, pile le jour de la mise en examen de M. Ladreit de Lacharrière, administrateur indépendant de Renault, accusé d'abus de biens sociaux dans le cadre de l'affaire Fillon et du Penelopegate !

En quelques heures, toute la probité de cet honorable membre du « comité des rémunérations » se serait écroulée, semant le doute sur le travail de « moralisation » des revenus de C. Ghosn...

Car l'heure est bien à la moralisation pour décrocher l'approbation des actionnaires.

Lors de l'AG de 2016, ces derniers sollicités à titre consultatif s'étaient en effet opposés au montant des revenus attribués à notre sémillant PDG. Puis le conseil d'administration avait dû passer outre pour sauver son salaire de 7,2 M€.

Suite à ce scandale, une loi de « moralisation » (dite Sapin 2) a légèrement changé la donne : s'il reste consultatif sur l'exercice 2016, le vote des actionnaires devient contraignant pour la politique de rémunération à venir. L'AG de 2017 risquait donc d'être mouvementée.

Pour éviter une nouvelle fronde, les administrateurs ont travaillé d'arrache-pied sur un nouveau mode de calcul de la rémunération du PDG. Aussi limpide qu'une marre d'eau croupie, elle aboutirait miraculeusement à une baisse de sa part variable...

**La rémunération de Carlos Ghosn passerait de 7,251 à 7,005 millions d'euros.
Soit une amputation inouïe de 3,5 % !**

La rémunération de Ghosn est de toute façon sous-évaluée : les 100 000 actions gratuites qu'il perçoit chaque année sont « valorisées » 4,6 millions, soit 46,30 € l'action. Or l'action Renault vaut aujourd'hui environ 83 € !

Sans compter qu'un nouveau scandale vient faire tâche : l'apparition d'un projet de **bonus de plusieurs millions**, échappant à la supervision des actionnaires et à la fiscalité française, et versé aux 6 principaux dirigeants de l'Alliance dont Ghosn, **via une société enregistrée au Pays-Bas !** (REUTERS – 13-06-2017)

Dans l'affaire du Penelopegate, tout était légal paraît-il, mais sans éthique. Chez RENAULT, c'est différent car nous disposons heureusement d'une charte éthique. Résultat : c'est légal et totalement éthique !

L'éthique du fric !

Tout se passe comme si nos dirigeants étaient plus aptes à l'enrichissement personnel qu'à la conduite responsable de l'empire industriel et social de l'entreprise.

Les sujets éthiques ne manquent pas ces derniers temps !

Autre exemple : le montage d'évitement fiscal effectué par RENAULT dans le **paradis Maltais**, par l'intermédiaire de 2 sociétés d'assurances RCI et de remboursements d'impôt... (Révélations MEDIAPART du 02/06/2017)

Bonus secrets, montage fiscal immoral et course aux subventions de tout poil, **autant d'éléments difficilement compatibles qui devraient au moins interpeller les administrateurs de l'état actionnaire**, surtout depuis le bras de fer entre C. Ghosn et E. Macron en 2016 !



Mais le reste des actionnaires, se sentiront-ils floués ? Se révolteront-ils contre le package de rémunération du PDG comme en 2016 ?

Rien n'est moins sûr, car leurs dividendes ne cessent d'augmenter : **+31,25 % cette année, soit au total 917 millions d'euros de dividendes**, alors que nos salaires progressent péniblement de 1,8% en moyenne !

Pourtant, RENAULT serait une entreprise responsable...

« *Le document de référence 2016* » regorge d'allusions aux respects des personnels, des clients et de l'environnement. Malgré cela, certains faits bien réels viennent ternir cette belle vitrine :

- **La part des frais de personnel** dans le chiffre d'affaires a baissé de 6% en un an, tandis les **10 plus hautes rémunérations** du Groupe se sont partagés 1 M€ de plus qu'il y a 2 ans...

- **Les fournisseurs** sont saignés à la gorge, à l'exemple des 277 salariés de **GM&S** dans la Creuse. Les salariés **prestataires** s'entendent évoquer la compression des coûts par RENAULT comme motif de non-augmentation. Le nombre d'**intérimaires** a explosé dans les usines...

- Lorsque RENAULT met en place sa **filiale Renault Digital**, il s'empresse d'y appliquer la convention **SYNTEC** pour ses salariés, c'est-à-dire le minimum légal en droits sociaux...

- Renault affirme s'engager à respecter les Droits de l'Homme et les droits syndicaux. Pourtant encore en 2016, **des salariés ont été licenciés pour avoir voulu s'organiser en syndicat** à l'usine de Bursa en TURQUIE.

- Nos dirigeants ont-ils des scrupules à coopérer avec des **régimes policiers** en Russie, en Iran ou en Turquie ? Non. Travailler sans liberté syndicale est aussi un moyen de réduire les coûts de personnel.

- **Et sur le plan environnemental** : la mise en place de moteurs Diesel avec une dépollution bas coût qui ne respecte que la procédure d'essai réglementaire, est-ce le choix des salariés ou celui de nos dirigeants ? Au final, le « *dieselgate* » aura plombé le cours de l'action RENAULT - elle a baissé de 10 % sur un an malgré des profits record - et sa capitalisation boursière reste même inférieure à celle de 2007. Et ce sont les salariés qui en font encore les frais, avec une augmentation de la charge de travail pour passer les nouvelles normes !

La réalité est bien loin du discours idyllique officiel, car sous le règne de Carlos Ghosn, RENAULT a glissé de plus en plus vers une machine à cash et à dividendes, au détriment du social et du sociétal.

Pour qu'il y ait un véritable contre-pouvoir dans l'entreprise : syndiquez-vous à SUD RENAULT !